

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DU LOT
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CDE 46

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 04/12/2025 à 19h00

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Etaient présents : annexe feuille d'émargement

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CDE 46 pouvaient voter par correspondance selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2025,

Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2025,

Point n° 3 – Budget prévisionnel 2026,

Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CDE 46

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	26	215
Nombre de votants	10	105
Quorum à atteindre		

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2025

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	93	100%
Non	0	0%
Vote blanc	12	-

Vote n°2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2025

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
--	-----------------------	-----------------------------

Oui	93	100%
Non	0	0%
Vote blanc	12	-

Vote n°3 – J'approuve le budget prévisionnel 2026

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	93	100%
Non	0	0%
Vote blanc	12	-

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Vincent Halphen
Président du CDE 46

Laure Truel
Secrétaire Général du CDE 46

Compte-rendu des questions diverses.

Salon d'Albi, Philippe Labeda a proposé le partage d'un stand. Francis Marchal s'est proposé de représenter le département du Lot. Le CDE prend en charge 125€.

Les intéressés pour prendre une permanence contactent Francis directement.

ATE Lot cherche à élargir son champ d'action pour toutes les activités touristiques en lien avec le cheval : plus mettre en avant l'aspect touristique et pas forcément randonnée. Promouvoir le département du Lot comme destination de vacances et y proposer une large offre d'équitation. Essayer que le CDE renvoie les clubs qui peuvent être concernés vers la cotisation ATE, et que l'ATE renvoie les personnes vers les clubs CDE si besoin.

La question de la vaccination des chevaux est importante sur le sujet, ainsi que la RCPE.

Organisation d'un événement autour du cheval au grand couvent de Gramat (2027 ?)

Chronomètre : en vente, peut faire toutes disciplines. 2000€, voir annonce FFE.

Dates de concours :

Validation des dates que le CHQ avait oublié de déclarer mais avait annoncé dans le calendrier.

Commissaires au paddock :

Attention aux qualifications pour les épreuves même club pour assurer la sécurité (hauteur des barres, harnachements).

Idem pour les chronométreurs.

Faire remonter les problèmes au président de jury y compris les mauvais comportements des coachs.

Stage CSO avec David Gomez le mardi 6 janvier à Gramat, gratuit pour les enseignants, payé par la FFE. Réponse par mail à cde46@ffe.com au plus vite (nom et niveau).

MFR Terrou : voir pour inclure les élèves dans la préparation et l'organisation des compétitions, le jury, etc.

Jean Cezard est prêt à organiser une compétition de TREC avec le club Mas de Peyrelongue. Il manque les bénévoles et les participants 0681118673.